



Le Village Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-4 N° 3 Juin 2014

Mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

Il me fait plaisir encore une fois de vous informer des principaux dossiers et événements de votre municipalité par le biais de cette parution du bulletin *Le Village Oies*.

En premier lieu rappelons que samedi le 7 juin dernier a eu lieu la 2^e édition du Tour du cap Tourmente Simard. Comme je l'ai mentionné dans mon allocution lors de la cérémonie de remise des médailles, je tiens à remercier et féliciter d'abord les citoyennes et citoyens de Saint-Joachim pour leur étroite collaboration en cette journée qui a attiré chez nous plus de 2 500 personnes, coureurs, marcheurs et accompagnateurs. Autant de monde ne peut qu'apporter certains inconforts et troubler nos habitudes mais vous avez été d'une collaboration exceptionnelle. Vous avez accueilli ces visiteurs comme seul vous pouvez le faire. J'ai d'ailleurs eu des commentaires positifs à cet égard de la part de plusieurs participants que j'ai croisés sur le site de l'événement. Chacun d'eux m'a fait part du fait que vous étiez présents tout le long du parcours pour les encourager et même leur fournir de quoi se rafraîchir. Ils ont tous été emballés, non seulement de votre accueil, mais également de la beauté de notre municipalité et de sa très grande propreté. Cela est tout à notre honneur !

La prochaine édition est des plus prometteuse !!!

Du côté de notre parc des loisirs, je profite de l'occasion pour vous informer que le 1^{er} septembre prochain aura lieu l'inauguration officielle et qu'à cette occasion nous le nommerons le " Parc Camille Côté " en l'honneur de celui qui a tant fait pour chacun de nous et tout particulièrement pour la jeunesse de Saint-Joachim. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !!!

Pour nos travaux d'infrastructure, le remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable devrait commencer vers la fin juin pour une durée de quelques semaines.

Nous sommes aussi à négocier l'achat d'une partie du stationnement de l'ancienne caisse populaire, au coin de la rue de l'Église et de l'Avenue Royale de manière à y aménager une halte pour nous, citoyens ainsi que pour nos visiteurs.

Les plans d'aménagement sont déjà prêts. Tout ceci dans le but d'améliorer et embellir l'apparence du cœur du village et permettre à tous d'en bénéficier.

Parlant halte, je m'en voudrais de ne pas porter à votre attention le fait que nous sommes victimes de vol et de vandalisme au « *Jardin des Nichoirs* » qui avait été implanté lors de la visite de l'émission la Petite Séduction. En effet, depuis ce temps, plusieurs dizaines de nichoirs ont été dérobés et nous avons dû les faire remplacer. Devrions-nous dépenser des deniers publics pour l'installation de caméras de surveillance ? Nous espérons ne pas en arriver là et nous vous invitons à dénoncer tout acte pour lequel vous seriez témoin en contactant la Sûreté du Québec ou en vous adressant directement au bureau municipal.

Un court mot maintenant sur notre projet de mini centrale pour vous informer qu'il suit son cours et que, si tout se déroule comme nous le prévoyons, nous pourrions envisager débuter les travaux dès l'automne 2014. Je désire ici remercier notre nouvelle députée, Madame Caroline Simard, pour son écoute et sa rapidité d'action à nous aider à remettre en route ce dossier qui nous tient tant à cœur. Nous vous tiendrons au courant de tous les développements futurs, tel que nous l'avons toujours fait.

En ce qui concerne la MRC, à la séance du 4 juin dernier, j'ai demandé au conseil des maires de réactiver le dossier de la piscine régionale et du terrain de soccer synthétique. Des discussions auront lieu prochainement pour connaître l'intérêt de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries dans ce dossier après quoi, nous pourrions entamer les études requises pour un tel projet.

En terminant, permettez-moi une fois encore, de vous souhaiter d'agréables vacances estivales. Pleins de bon temps également pour nos étudiants qui ont terminé ou termineront prochainement une autre année scolaire.

Soyez prudents et profitez-en bien !

Marc Dubeau, maire

La fosse septique est normalement divisée en deux compartiments: un côté pour les solides et un pour les liquides. Les boues solides en suspension dans les eaux usées se déposent au fond de la fosse septique, où ils forment une couche. Les graisses et autres matières légères demeurent à la surface de la fosse septique et forment une couche d'écume.

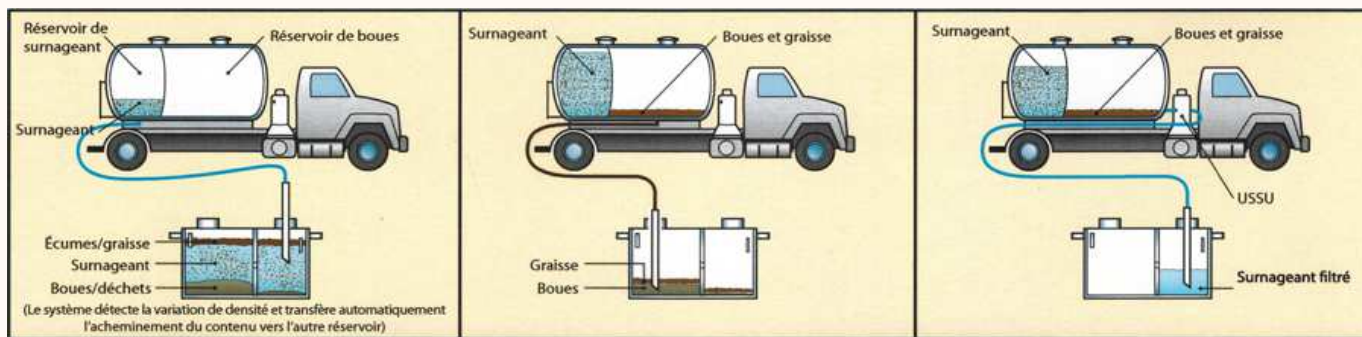
Ces boues restent dans le premier compartiment du réservoir jusqu'à la prochaine vidange. Pour ce qui est des matières liquides, elles traversent dans le compartiment liquide de la fosse septique avant de s'écouler dans le champ d'épuration ou dans le système de traitement. En bref, la fosse septique sert à piéger et emmagasiner les matières solides et les matières grasses tout en rejetant les liquides par le système de drainage.

La fosse septique nécessite un entretien régulier. Les solides et la graisse s'y accumulent; il faut donc les pomper périodiquement. Si la fosse n'est pas vidangée, les solides finiront par être transportés dans le système de drainage et rendront celui-ci totalement inefficace. Il est important de vidanger la fosse septique selon les exigences requises pour éviter ce genre de problème.

Ainsi, selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les deux (2) ans et une fois tous les quatre (4) ans lorsqu'elle est utilisée d'une façon saisonnière. Cette vidange doit être effectuée par un professionnel.

Il est nécessaire de fournir à la municipalité la preuve de vidange remise par le professionnel afin de s'assurer du respect de la réglementation. Ce bordereau peut être déposé directement au bureau de la municipalité au 172, rue de l'Église ou par courriel à urbanisme@saintjoachim.qc.ca

Vidange effectuée avec un camion usine (avec retour d'eau filtrée à la fosse)



Source : <http://pompagesanitaire.com/services/vidange-de-fosse-septique/>

Texte explicatif tiré du site Internet: Sanivac: <http://www.sanivac.ca/entretien-et-nettoyage-de-conduites/vidange-de-fosse-septique>

Suite à la page 3

Selon la réglementation, tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiment et de rénovation nécessite l'obtention d'un permis préalablement à l'exécution des travaux.

En période estivale, le service de l'urbanisme doit traiter un nombre supplémentaire de permis ce qui augmente les délais d'analyse. Ainsi, nous vous demandons de **prévoir entre 2 et 3 semaines avant d'obtenir les autorisations nécessaires et pouvoir entreprendre les travaux. Il est donc nécessaire de prévoir ce délai, avant le début de vos travaux.**

Vacances...

Le service de l'urbanisme sera en vacances du 11 juillet au 1 août inclusivement. Pour tous les projets nécessitant l'obtention d'un permis, il sera nécessaire d'effectuer votre demande au plus tard le 2 juillet pour vous assurer d'obtenir ledit permis dans les plus brefs délais.

Anick Patoine, Responsable du service de l'urbanisme

Sécurité civile

Sécurité routière

Les mois de juin, juillet et août sont les mois de vacances qui sont propices aux voyages. Il est donc de mise de s'assurer de la bonne condition mécanique de l'automobile, que les équipements de sécurité soient fonctionnels et soient utilisés tels que ceinture de sécurité, siège d'appoint pour les petits etc.... De plus, il faut adapter sa conduite en fonction de l'achalandage sur les routes.

Sécurité vélos

La sécurité à vélo est aussi importante sur nos routes. Il y a quelques règles de base à respecter pour éviter un incident : garder la droite sur la route, rouler à la file indienne, respecter la signalisation et bien entendu, le port du casque de sécurité est un impératif.

Sécurité vacances

Lorsque nous devons s'absenter de la maison pour quelques jours, vérifier que les portes sont bien verrouillées

et les fenêtres bien fermées. Mettre la minuterie en fonction qui contrôlera l'éclairage intérieur et extérieur. Prendre soin de demander à un proche de ramasser les journaux, poubelles et courriers tout en s'assurant que tout est en ordre autour de la maison.

Sécurité piscine

Il est important d'avoir à proximité de la piscine une bouée de sauvetage, barrière ou escalier verrouillé. La présence d'un adulte sera toujours le meilleur moyen d'assurer la sécurité autour d'une piscine. À tous les étés, des accidents malheureux se produisent trop souvent. Faisons en sorte de profiter de cette activité de façon sécuritaire. Une fraction de seconde peut avoir des conséquences graves.

Conseillers :

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche

Directeur Général :

Roger Carrier

Terrains de tennis :

Les deux terrains de tennis sont disponibles GRATUITEMENT aux résidents de Saint-Joachim pour toute la saison estivale 2014. Il n'y a pas de système de réservation en place, donc premier arrivé, premier servi. Cependant nous vous demandons votre collaboration dans le cas où des remplaçants attendraient alors que vous avez occupé le terrain depuis plus d'une heure.

Le mois de juin marque la fin des activités pour goûter sur un autre rythme les joies de l'été.

Depuis septembre, beaucoup de personnes ont soutenu la vie communautaire par leur engagement. Des temps de rencontre ont été vécus lors des messes parents-enfants, les célébrations de Noël, la retraite paroissiale durant le Carême, les Jours Saints et la belle fête de Pâques, l'accueil des jeunes qui ont vécu leur premier Pardon (en mars), leur première Communion (avril) et leur Confirmation (mai), la fête de la Fidélité, les baptêmes et mariages à l'occasion, sans oublier les célébrations des funérailles des parents et amis.

Merci à ceux et celles qui se soucient de la vie de la communauté par leurs nombreuses heures de bénévolat. Nous vous en sommes très reconnaissants.

JE DONNE AUSSI À MA PAROISSE...

La vie paroissiale et communautaire, c'est un ensemble de liens tissés entre nous et de services que nous pouvons nous donner. C'est à travers la vie que se dit ce qui nous habite. La foi se manifeste par nos actes. La solidarité manifeste notre désir d'appartenance.

Nous vous invitons à donner à la campagne de la capitulation. Nous remercions ceux et celles qui ont déjà donné. Le montant suggéré est de **60,00\$** par personne adulte.

**Paroisse St-Joachim,
165 rue de l'Église,
St-Joachim, Qc G0A 3X0 (418) 827-4020**

ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Partageant la responsabilité de l'équipe pastorale de la paroisse, cette équipe est composée de personnes baptisées non rémunérées dont le service est reconnu par l'archevêque du diocèse de Québec, Mgr Gérald Lacroix.

En vue d'une meilleure évangélisation, elle s'assure que les quatre aspects principaux de la vie d'une communauté chrétienne se développent dans son milieu. Voici comment nous nommons les quatre dimensions dans l'Église :

- A- La vie fraternelle ;
- B- L'engagement pour la transformation du monde ;
- C- L'annonce de l'évangile et l'éducation de la foi ;
- D- La prière et la célébration.

Cette équipe dûment mandatée par Mgr Lacroix est composée des membres suivants : Jean-Guy Racine, Jean-Marc Thomassin, Marcel Fortin, Micheline Blouin, Ghislaine B.Thomassin, Sœur Angèle Blouin et Jacques Caron.

L'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Merci et félicitations à tous les parents qui ont cheminé avec leurs enfants pour vivre l'une ou l'autre des étapes de l'initiation à la vie chrétienne : les sacrements du Pardon, de l'Eucharistie et de la Confirmation ainsi que la profession de Foi.

Nous tenons à signaler leur participation active aux rencontres de catéchèse biblique symbolique, aux messes parents-enfants et aux autres célébrations. Bravo aux parents et à leurs jeunes. Merci aussi aux grands-parents qui ont fait leur part.

Nous rappelons aux parents ce que nous proposons pour eux et leurs enfants : nous vous offrons un accompagnement qui vous permettra de rencontrer le Seigneur dans sa Parole et dans la communauté, à travers des temps de réflexion et des célébrations. Nous faisons la démarche ensemble mais c'est à vous de prendre la décision.

Donc, si vous désirez faire baptiser votre enfant, si vous désirez vivre avec lui les sacrements de la vie chrétienne, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous commençons le **cheminement en catéchèse au début septembre**. Venez nous rencontrer ou téléphonez nous.

Père Jacques Fortin, curé 418-827-2885 ou
cell : 418-208-0302
Père Raymond Desjardins, vicaire 418-827-2885 ou
cell: 418-208-2484
Jean-Yves Ferland, diacre 418-827-3781
Mme Sylvie Champagne, intervenante en pastorale :
418-824-3684

HORAIRE DES MESSES POUR L'ÉTÉ

Du dimanche 29 juin au dimanche 14 septembre, la messe aura lieu à 10h30. Durant cette période, la messe en semaine (mardi après-midi) sera annulée.

À partir du 20 septembre, la messe dominicale aura lieu le samedi à 16h00.

Bel été et bonnes vacances à tous!



Achat d'une remorque

Tel que mentionné dans le dernier bulletin, la Municipalité a fait l'acquisition d'une remorque pour remplacer son camion jaune 6 roues. Mario et André apprécient beaucoup l'utilité de cette nouvelle acquisition qui rend leur intervention plus efficace.



Sécurité au travail

Pour permettre à nos employés de travailler de façon sécuritaire, nous avons remplacé le genre de nacelle de bois utilisée pour les travaux en hauteur par une nouvelle en métal qui rencontre les critères de sécurité.

Cette nacelle est fixée au «loader» et l'employé est lui-même attaché dans celle-ci. André Gauthier est à l'origine de ce bon travail.



Travail saisonnier

Le nettoyage des rues et du réseau d'aqueduc est maintenant complété. Maintenant, les employés de la voirie pourront voir à la préparation de la piscine municipale, du parc de jeux et de la piste BMX pour le début des vacances.

Pour la période estivale, nous avons engagé un étudiant afin de combler le surplus de travail occasionné principalement pour la tonte de gazon sur les terrains de la municipalité et pour le remplacement des vacances des employés de la voirie.

Jean-François Labranche et Lawrence Cassista, conseillers municipaux

L'eau potable, ressource indispensable et épuisable :

Avec l'été qui s'en vient, nous tenons à vous rappeler les règles concernant l'utilisation de l'eau potable.

L'arrosage est permis entre 19 H et 23 H les jours suivants :

- pour les propriétés dont le numéro civique est un nombre pair, l'arrosage est permis les jours pairs du calendrier;
- pour les propriétés dont le numéro civique est un nombre impair, l'arrosage est permis les jours impairs du calendrier.

Exceptionnellement, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse, peut sur l'obtention d'un permis écrit de l'inspecteur municipal, procéder à l'arrosage de 19 H à 23 H et ce, pendant une durée de 15 jours consécutifs, après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe.

Si vous devez nettoyer votre entrée d'autos ou laver votre auto, nous vous suggérons d'utiliser un pulvérisateur à pression et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à ces fins.

En aucun temps, l'eau provenant d'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

Le Conseil municipal

Camp municipal pour les jeunes à La Grande Ferme et Fête des semences



Pour une quatrième année consécutive, la Municipalité, en collaboration avec *La Grande Ferme*, ont permis aux jeunes du village de venir vivre un camp d'une fin de semaine sur le site de *La Grande Ferme* et ce gratuitement. Plusieurs ont répondu à l'appel et c'est sous un ciel bleu et ensoleillé qu'ils ont appris à mieux connaître leur village, son histoire, qu'ils ont travaillé la terre et vécu de nombreuses activités.

Le 24 mai, ils sont arrivés avec leur sac de couchage, leur pelle et leur bonne humeur pour s'amuser mais aussi pour aider à la préparation de la Fête des semences qui se tenait le lendemain, 25 mai. Toute la population y était invitée.

Travail aux jardins, archéologie, cuisine, théâtre, contes et légendes, fabrication de boîtes à fleurs, marche partant de l'église ne sont que quelques activités vécues. Chapeau à tous les jeunes présents. Nous n'avons pu que constater votre ardeur au travail, votre entraide, votre énergie, votre dévouement et votre amitié. Nous avons une belle relève en vue, c'est évident!



Un merci tout spécial au personnel de *La Grande Ferme* pour son accueil et sa grande générosité. Grâce à eux, les jeunes sont repartis avec de merveilleux souvenirs et certainement un attachement à leur village encore plus grand.

Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale

Marc-André Bouchard, gagnant d'une bourse de 100,00\$

La Municipalité de St-Joachim est fière d'offrir une bourse de 100,00\$ à Marc-André Bouchard, jeune de notre municipalité.

Grâce à son travail et à sa persévérance, ce dernier s'est démarqué dans l'apprentissage de son instrument : la guitare électrique.

Il a reçu sa bourse lors d'un concert donné le 10 mai dernier à l'auditorium de l'École secondaire du Mont-Ste-Anne par l'École de musique de la Côte de Beauré.

La Municipalité est fière d'encourager ses jeunes à se dépasser et à s'accomplir par le biais de diverses activités.

Bravo Marc-André et continue de développer ce beau talent.

Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale



Cours offerts
Chant, violon, piano,
cor, trompette, flûte,
guitare, saxophone, etc.
Visitez notre site Internet
www.ecolemusiquebeaure.com

Case postale 2033, Beauré G0A 1E0

418 827-5151
beaupremus@hotmail.com



Inauguration du parc municipal : «Parc Camille Côté»

Le 1^{er} septembre prochain, le Conseil municipal désire procéder à l'inauguration du parc municipal à l'honneur de M. Camille Côté, employé de la municipalité, qui s'est distingué entre autres au niveau de l'entretien de la patinoire et de l'aide prodiguée aux jeunes et ce, pendant plusieurs années.

Nous sommes à préparer l'organisation de cet événement auquel vous, citoyens, citoyennes et familles de Saint-Joachim, êtes cordialement invités à participer.

Nous vous reviendrons à la fin du mois d'août pour vous donner plus d'informations sur le déroulement et les activités qui seront offertes aux jeunes lors cette inauguration.

Pour l'heure, veuillez inscrire l'après-midi du 1^{er} septembre 2014 à votre agenda.

Brunch des bénévoles 3^e Édition

En 1985, l'Assemblée générale des Nations Unies a institué la [Journée internationale des bénévoles](#) (JIB) **LE 5 DÉCEMBRE** dans le but de rendre hommage aux bénévoles et de saluer leur contribution et leur dévouement un peu partout dans le monde.

L'action bénévole fait toute la différence entre une société individualiste, refermée sur elle-même et une autre qui valorise la solidarité et la fraternité. Le Conseil municipal, conscient de l'apport essentiel des bénévoles au mieux-être des citoyens, désire organiser un brunch le lundi 13 octobre prochain. Ce brunch qui se tiendra dans le cadre du *Festival de l'Oie des Neiges*, permettra de souligner l'implication des centaines de bénévoles de Saint-Joachim dans l'un ou l'autre des organismes communautaires de notre région.

Mario Godbout, conseiller municipal

Des nouvelles de La Grande Ferme

Nous prenons un peu de votre temps pour vous donner quelques nouvelles de *La Grande Ferme*.

- Tout d'abord, le 13 avril se tenait le déjeuner du Temps des sucres qui a été encore un vif succès. Cette activité conjointe avec la Municipalité de Saint-Joachim en était à sa 5^e édition.
- La Fête des Semailles, tenue dimanche le 25 mai, a attiré plus de 150 personnes. Le succès de cet événement réside dans l'aide apportée par les 20 jeunes, de 9 à 12 ans, du village qui ont participé au camp municipal. Merci! à ces jeunes débrouillards qui nous ont aidé à préparer cette fête.

L'été qui arrive enfin devait marquer le début des travaux de restauration de la maison de *La Grande Ferme*. Considérant les nouvelles exigences du ministère, les travaux

sont reportés au cours de 2015. Nous travaillons présentement avec les gens du ministère pour finaliser le dossier. Nous vous tiendrons au courant.

Ainsi, les événements prévus pourront se tenir comme d'habitude à *La Grande Ferme*.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à participer à la Fête des Récoltes et le Marché d'automne entre autres.

En terminant, n'oubliez que si vous cherchez un endroit pour souligner un événement particulier, il nous fera plaisir de vous recevoir sur ce site enchanteur.

L'équipe de La Grande Ferme

Quel beau paysage !

Cette exclamation peut à la fois désigner un panorama exceptionnel, des vieux bâtiments, des montagnes bref tout ce que l'on voit.

Un paysage est composé d'éléments naturels tels que les rivières, les collines et les forêts. Par ses activités agricoles, industrielles, commerciales, résidentielles, touristiques ou autres, l'homme le modifie. Le paysage est donc le résultat des interactions entre les éléments naturels et l'activité humaine.



Puisque l'homme y intervient jour après jour, le paysage évolue sans cesse. Les terres agricoles en 1940 présentent aujourd'hui un tout autre paysage. De même, si on compare des photographies des villages de notre région il y a un siècle, on verra que le paysage s'est modifié.

Pourquoi certaines personnes apprécient un paysage alors que d'autres le trouvent banal ? Le paysage est perçu différemment d'un individu à l'autre. Selon nos valeurs, nos sensibilités et notre culture, le paysage sera évalué autrement.

Qu'est ce que la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est ?

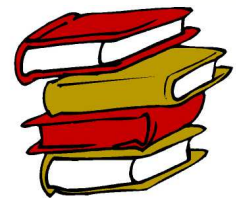
Sachant que les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est présentent des caractéristiques naturelles exceptionnelles et qu'ils sont chargés d'histoire, la Table de concertation sur les paysages cherche à favoriser la protection, la mise en valeur et l'évolution positive des paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Pour ce faire, elle regroupe de nombreux organismes publics ou privés concernés par les paysages. La Table informe, sensibilise, concerte et acquiert des connaissances en matière de paysages et aide les organismes membres et leurs partenaires à prendre des décisions éclairées en matière de paysages.

Suivez les travaux de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix Est sur www.notrepanorama.com.



Horaire d'été de la bibliothèque La Plume d'Oie



Prenez note que du dimanche 13 juillet au samedi 2 août, la bibliothèque sera fermée. L'horaire habituel reprendra le 3 août 2014 soit :

Dimanche	13h—15h	Mercredi : 13h—15h et 18h30—20h30
Lundi	18h30—20h30	Vendredi : 18h30—20h30
Mardi	13h—15h	

Vous pouvez toujours renouveler vos volumes par téléphone au (418) 827-8483. N'oubliez pas de mentionner vos nom, prénom et numéro de téléphone.

Vous aimeriez donner un peu de temps et devenir bénévole à votre bibliothèque ? Contactez Mme Pierrette Touchette au (418) 827-8483. Vous pouvez laisser un message, elle vous contactera.

Bonjour à tous,

Plusieurs de vous me connaissent ou connaissent des membres de ma famille. Étant native de Saint-Joachim, je suis fière d'y vivre, d'y élever ma famille et d'y développer mon entreprise. Depuis 2008, j'ai repris la ferme familiale située dans le secteur de la côte de la miche. Mes parents Jean-Marie et Dolorès y ont établi la production de bleuets nains. En me joignant à eux, j'ai développé des cultures de légumes et fines herbes. Grâce aux compétences de mon conjoint Martin, machiniste de profession, nous avons pu développer nos cultures en les mécanisant ce qui nous amena à vouloir travailler sur des surfaces plus grandes, moins rocailleuses et moins en pente.

Grâce à la famille de Paul et Marguerite Duchesne nous avons eu accès à des parcelles de terre avec ces caractéristiques et qui offraient en plus, un microclimat. Nous avons non seulement eu accès à leur terre mais surtout à leur grande générosité et leur collaboration pour nous permettre de développer nos projets, que ce soit avec les machineries, avec des conseils ou un bon repas entre deux corvées si bien préparé par Marguerite.

Nous avons par la suite pris entente avec *La Grande Ferme* qui nous offre ses parcelles de terre pour nos cultures maraîchères. Un site complémentaire aux autres mais qui nous permet en plus de développer un partenariat unique avec l'équipe de *La Grande Ferme* qui a su garder vivant notre riche patrimoine agricole. Ce partenariat a alors donné lieu à la Fête des récoltes qui permet aux gens de prendre contact avec l'agriculture d'aujourd'hui et son histoire. L'équipe de la *Ferme du Bon Temps* est fière de collaborer avec l'équipe de *La Grande Ferme* qui fait un travail remarquable pour valoriser notre métier d'agriculteur, les produits agricoles mais surtout le site extraordinaire qu'offre notre municipalité à ce secteur d'activité.

L'abondance de beaux légumes, nous invita à développer la transformation de nos produits. Grâce aux compétences en cuisine gastronomique de mon frère François, qui a toujours aimé les recettes traditionnelles, il a su standardiser nos recettes de marinades et développer toute une gamme de mets préparés.

En 2012 nous avons complètement refait notre ancienne bergerie pour y aménager une cuisine de transformation et une salle à manger pouvant accueillir de 15 à 30 personnes. Cuisinier de famille, François est aussi un chef cuisinier qui sait recevoir et offrir une expérience gastronomique mémorable à ses invités. Bien secondé par ma mère Dolorès et ma tante Lina ils font découvrir aux gens le Bon Temps aux saveurs des saisons.

J'ai eu le privilège de mettre en œuvre tous ces beaux projets d'abord grâce à la confiance que mes parents ont eu en moi. Grâce à mon conjoint Martin qui a adopté aussi bien mon rêve que ma famille, mais surtout le mode de vie qu'implique l'agriculture. Grâce à mon frère François qui a à cœur les traditions, le savoir-faire culinaire, le souci du détail et la passion. Grâce à Joëlle, mon bras droit horticole qui travaille avec moi depuis 9 ans, patiemment et assidûment. Grâce à des amis, de la famille, toute une équipe de gens généreux, travaillants et dynamiques sans qui le résultat ne serait pas aussi complet. Et surtout grâce à tous ceux qui croient en nous, ceux qui sont abonnés à notre formule de panier de famille inspirée du concept d'agriculture soutenue par la communauté. À ceux qui passent faire leur provision au kiosque à la ferme, dans les événements auxquels nous participons. Aux organismes qui collaborent à nos projets, comme la municipalité. Je suis grandement reconnaissante à tous ces gens. Ces nombreux partenariats sont précieux pour la *Ferme du Bon Temps*.

Aujourd'hui je suis fière de vous informer d'un nouveau projet que j'initie avec mon conjoint Martin. Un projet qui se veut complémentaire à ceux de la *Ferme du Bon Temps*.

Nous avons en mai dernier pris entente avec Hélène Harnois, la fille de monsieur et madame Harnois qui ont développé le vignoble Royarnois, pour une location des bâtiments et d'une partie des terres. Nous sommes heureux de partager les lieux avec d'autres producteurs, dont Mario Duchesne qui travaille fort à préserver les belles terres de notre municipalité.

Martin et moi sommes ravis de pouvoir cultiver ces terres qui offrent un potentiel agronomique considérable. Les bâtiments tant qu'à eux nous permettent de conditionner nos produits, de les laver, de prépa-

Les projets d'une fermière de famille à Cap Tourmente (suite)

rer nos commandes, de les entreposer et d'y aménager un point de vente. Tout le potentiel est là pour nos activités.

Pour cette année nous aurions aimé pouvoir offrir un point de vente régulier pour les produits de la *Ferme du Bon Temps* mais je dois me rendre à l'évidence que ce serait précipité. Nous avons pour l'instant aménagé un point de vente et nous serons ouverts occasionnellement. Pour connaître les moments où nous serons ouverts, je vous invite à nous suivre sur la page Facebook de la *Ferme du Bon Temps*.

Grâce à la collaboration avec la Municipalité de Saint-Joachim nous avons réaménagé une halte vélo. Il nous fera plaisir de vous accueillir, n'hésitez pas à arrêter nous voir.

Sans trop m'avancer, nous avons plusieurs projets en tête pour ce site, nous vous tiendrons au courant.

Nous sommes heureux de se rapprocher du village.

Isabelle Martineau, fermière de famille
Ferme du Bon Temps

884 Route 138, Saint-Joachim, Qc, G0A 3X0
418-827-3672

isabelledubontemps@outlook.com.

Tournoi de golf du Festival de l'Oie des neiges



Le tournoi de golf annuel du Festival de l'Oie des Neiges s'est déroulé le 30 mai dernier au terrain de golf le St-Ferréol. Plus de 120 golfeuses et golfeurs ont participé à l'événement.

Les membres du quatuor d'honneur 2014 en compagnie du président du festival

M. Julien Paré, directeur de la Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré

Mme Nathalie Paré, présidente des Résidences du Patrimoine

M. Lawrence Cassista, président du Festival de l'Oie des Neiges

Mme Nadine St-Hilaire, co-proprétaire de la Griffes de Séréna

M. Claude Ménard, co-proprétaire des restaurants Le Montagnais



Nos gagnants :

L'équipe gagnante est Rénovation M.B

- Michel Bouchard
- Martin Bouchard
- Louise Gagnon
- Jacques Gagnon

"Plus longue drive homme"

M. Éric St-Hilaire (L'Aventure Resto Relax)

"Plus longue drive femme"

Mme Jessica Barclay (Chalets Montmorency)

Merci aux organisateurs, aux partenaires et commanditaires ainsi qu'à tous les bénévoles et participants. La réussite de cette activité dépend de vous tous.

Lucie Racine, conseillère municipale

Camp d'été intermunicipal 2014

Le camp d'été intermunicipal se tiendra du 30 juin au 22 août 2014.

Les activités régulières se dérouleront sur les terrains des plateaux sportifs de Beauré, de Saint-Joachim et de Saint-Tite-des-Caps. L'équipe d'animation est prête à accueillir les jeunes pour la saison estivale.

Cette année la programmation est axée sur des profils spécialisés tels que :

Soccer :

Pour ceux qui aiment les sports d'équipe et l'action, qui ont envie de se surpasser!



Danse :

Pour ceux qui aiment bouger, réaliser et inventer des chorégraphies. Cheerleading, hip hop, break dance, il y en aura pour tous les goûts.



Kayak :

En collaboration avec le Club de kayak Côte-de-Beauré, les jeunes pourront relever des défis sur la rivière Ste-Anne.



Arts plastiques :

Pour ceux qui sont créatifs et imaginatifs, qui désirent mettre en œuvre leurs talents d'artiste !



Natation :

Pour ceux qui veulent améliorer quelques techniques de nages ou encore faire du sports ou des jeux aquatiques ! Ça va faire SPLASH !!



« FULL » Fille :

Pour les jeunes qui veulent faire seulement des activités de filles, maquillage, confection de bijoux et bien d'autres activités...pour fille.

Une programmation diversifiée, des activités pour tous les goûts !

Bonnes vacances!

Piscine municipale 2014

Prenez note que du dimanche 4 juillet au dimanche 17 août, la piscine municipale sera ouverte tous les vendredis, samedis et dimanches de 13h00 à 18h00.



Lucie Racine, conseillère municipale



Bonne Fête nationale!

Que cette Fête nationale du Québec soit pour nous l'occasion de fraterniser et de démontrer notre fierté d'appartenir à cette grande nation fondatrice. Rappelons-nous de notre histoire et regardons l'avenir avec assurance en ayant en mémoire le travail colossal accompli par nos ancêtres, nos contemporains et la relève. Peu de sociétés ont autant marqué et contribué, dans tant de domaines, par leur génie et leur force de travail à l'édification de l'évolution humaine.

Jonathan Tremblay

Député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord

4611, boulevard Sainte-Anne

Québec, QC G1C 2J3

Tél. : 418 660-6776

Sans frais : 1 866 660-6776

Télec. : 418 660-6777

jonathan.tremblay@parl.gc.ca

jonathantremblay.npd.ca

[/10JonathanTremblay01](#)

[@JTremblayNPD](#)

Concours

J'ai un talent en m'Oie . . .

C'est ma v'Oie !!



Tu as entre 7 et 21 ans ?

Tu as un talent et c'est ta voix ??

Voici ta chance !!

Le Festival de l'Oie des Neiges est à la recherche de participants pour son concours,

"J'ai un talent en m'Oie, c'est ma v'Oie" qui se tiendra le lundi 13 octobre 2014 .

Viens tenter ta chance et rencontrer nos juges de cette année, Stéphanie & Sabrina Barabé, et Mathieu Provençal.



Les règlements et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site www.festivaldeloiedesneiges.com

Tu as jusqu'au 1er septembre pour t'inscrire.

Fais vite les places sont limitées !!!

Pour informations

Kathy Tremblay 418-746-0622

Chantal Lachance 418-929-7971

